



MAISON DE L'EMPLOI de la petite Camargue Héraultaise

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : L'Etat,

Nature et objet : Octroi d'une subvention dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectif;

Modalités financières : - Montant accordé pour l'année 2008 : 134 190 €.

- Montant constaté en produit : 134 190 € dont 39 375,71 de fonds dédiés. (Voir l'observation dans notre rapport sur les comptes annuels à ce sujet)

- Montant encaissé sur l'exercice : 107 370 €.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : L'Etat,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour l'organisation d'un forum local sur la thématique de la mobilité ;

Modalités financières : - Montant accordé en 2007 : 15 000 €.

- Montant constaté en produit : 15 000 €

- Montant encaissé sur l'exercice : 0 € car encaissée sur 2007.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Le Conseil Général de l'Hérault,

Nature et objet : Octroi d'une subvention d'équipement dans le cadre du projet LAM

Modalités financières : - Montant accordé et versé sur 4 651,02 €.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de Lunel,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour le fonctionnement de la MDE : 44 000 € et du PLIE 70 000, selon 3 grands axes,

Modalités financières : Montant accordé, constaté en produit et encaissé sur l'exercice 2008 : 114 000 € ;

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de l'OR,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour le fonctionnement de la MDE, 46 000 € et du PLIE 45 000 €, selon 3 grands axes,

Modalités financières : Montant accordé, constaté en produit et encaissé sur l'exercice 2008 : 91 000 € ;

Octroi d'une avance de trésorerie :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de Lunel,

Nature et objet : Octroi d'une avance de trésorerie sans intérêts d'un montant maximum de 150 000 €

Modalités financières : Montant versé en 2008 : 78 000 € remboursé en février 2009.

Octroi d'une avance de trésorerie :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de L'Or,

Nature et objet : Octroi d'une avance de trésorerie, sans intérêts, d'un montant maximum de 150 000 €

Modalités financières : Montant versé en 2008 : 52 000 € remboursé en février 2009.



Convention de partenariat :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de Lunel,

Nature et objet : Mise à disposition de locaux, de personnel et de matériel

Modalités financières : Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : Locaux : 20 526,79,
Personnel : 25 020,66 et matériel : 442,18 €. Règlement intervenu le 3 mars 2009.

Fait à Montpellier,
Le 17 Septembre 2009

SARL AUDIT ET STRATEGIE
Commissaire aux comptes
Guy BOULET



MAISON DE L'EMPLOI de la petite Camargue Héraultaise

=====

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux membres

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison de l'Emploi de la Petite Camargue Héraultaise tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Postérieurement au conseil d'administration du 7 Juillet 2009 qui a arrêté les comptes, nous avons eu connaissance d'une correspondance en date du 25 Août 2009 de Monsieur le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle continue ne permettant pas la réaffectation de la somme de 39 375,71 € de subvention non utilisée et comptabilisée en fonds dédiés. Ainsi, cette créance pourrait s'avérer irrécouvrable.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants figurant à la page 17 de l'annexe comptable :

- § « continuité de l'exploitation » mentionnant que celle-ci est conditionnée au renouvellement des subventions précédemment obtenues ;
- § « Subventions à recevoir et à reverser » précisant les conditions de comptabilisation de certaines subventions.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823 - 9 alinéa 1 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables : Nous avons pu vérifier l'application du règlement comptable 99-01 applicable aux associations. A ce titre, nous sommes assurés du respect des dispositions comptables concernant le principe de continuité de l'exploitation.

Estimations comptables : Nous avons apprécié la prise en compte des produits acquis à la clôture de l'exercice et de l'information figurant dans l'annexe à ce titre.

Conclusion : Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



AUDIT & STRATEGIE

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier, le 17 septembre 2009

SARL AUDIT ET STRATEGIE
Commissaire aux comptes
Guy BOULET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2008			31/12/2007
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	10 570	10 570		108
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	14 265	3 276	10 990	10 205
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	29 099	12 199	16 901	6 731
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 237		1 237		
TOTAL (I)	55 172	26 045	29 127	17 045	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	6 738		6 738	2 075
	Autres créances	661 922		661 922	243 341
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	165 880		165 880	463 029	
Charges constatées d'avance	2 261		2 261	7 006	
TOTAL (II)	836 801		836 801	715 451	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	891 972	26 045	865 928	732 495	

- (1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an

Guy BOULET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 10, Parc Club du Millénaire
 1025, Rue Henri Becquerel
 34000 MONTPELLIER
 Tél. 04 67 83 84 85

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2008	31/12/2007
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	66 997	52 407
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>	21 010	16 359
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	4 031	4 397
	Total des fonds propres	71 028	56 804
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	71 028	56 804	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	42 620	61 760	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	42 620	61 760	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 001	380 436	
Dettes fiscales et sociales	400 020	215 132	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	259	18 364	
Total des dettes	752 280	613 931	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	865 928	732 495	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 397,12	
(1) Dont à moins d'un an		613 931	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Guy BOULET 030,98

EXPERT COMPTABLE 752 280

COMMISSAIRE AUX COMPTES

10, Parc Club du Millénaire

1025, Rue Henri Becquerel

34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 83 84 85

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2008	31/12/2007
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 251 266	1 151 964
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1	2
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	4 532	10 235
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	1 255 800	1 162 201	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	829 817	666 497
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 050	28 367
	Rémunération du personnel	290 117	303 577
	Charges sociales	108 176	116 686
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 436	13 471
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	1 267 596	1 128 597
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(11 796)	33 604
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	5 304	5 786
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	5 304	5 786
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(6 492)	39 390
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	7 344	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 344)	
	Impôts sur les sociétés	1 273	1 389
Charges exceptionnelles	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	58 516	28 156
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	39 376	61 760
TOTAL DES PRODUITS		1 319 620	1 196 143
TOTAL DES CHARGES		1 315 589	1 191 746
EXCEDENT ou DEFICIT		4 031	4 397
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	133 687	76 400
	Bénévolat		
	Prestations en nature	133 687	76 400
	Dons en nature		
	CHARGES	133 687	76 400
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	133 687	76 400
Personnel bénévole			

Guy BOULET
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

10, Parc Club du Millénaire
1025, Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 83 84 85

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général et au règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99-01.

Le bilan de l'exercice présente un total de **865 928 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 319 620 euros** et un total **charges de 1 315 589 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 4 031 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2008** et finit le **31/12/2008**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Guy BOULET
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
10, Parc Club du Millénaire
1025, Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 83 84 85

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2008
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	10 570					10 570
Autres	10 205		4 060			14 265
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 775		4 060			24 836
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers			836			836
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	11 878		16 385			28 263
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 878		17 221			29 099
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			1 237			1 237
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 237			1 237
TOTAL	32 653		22 519			55 172

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2008
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	10 462	108		10 570
Autres		3 276		3 276
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 462	3 384		13 846
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers		21		21
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 147	7 031		12 177
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 147	7 052		12 199
TOTAL	15 608	10 436		26 045

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2008	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 237	1 237	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 738	6 738	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	659 416	659 416	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 505	2 505	
Charges constatées d'avances	2 261	2 261		
TOTAL DES CREANCES		672 158	672 158	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2008	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	352 001	352 001		
	Personnel et comptes rattachés	25 480	25 480		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 736	59 736		
	Impôts sur les bénéfices	1 273	1 273		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	313 531	313 531		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	42 879	42 879			
TOTAL DES DETTES		794 900	794 900		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2008

Total des Charges à payer		475 072
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		325 972
<i>HONORAIRES A PAYER</i>	8 611	
<i>ACTIONS MDE A PAYER</i>	5 252	
<i>FOURNISSEURS FACT.NON.PARV.</i>	48 663	
<i>ACTIONS PLIE A PAYER</i>	263 446	
Dettes fiscales et sociales		149 101
<i>CONGES A PAYER</i>	25 480	
<i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i>	12 284	
<i>F S E A REMBOURSER</i>	75 499	
<i>ETAT A REMBOURSER</i>	35 838	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2008
Total des Produits à recevoir		661 922
Autres créances		661 922
<i>SUB FSE A RECEVOIR</i>	480 596	
<i>SUBV. C GENERAL 34 A RECEV</i>	125 144	
<i>SUBVENTION ETAT A RECEVOIR</i>	53 676	
<i>UNIFORMATION A RECEVOIR</i>	2 505	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2008
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 261
ABONNEMENTS		1 414	
LOCATIONS		491	
MAINTENANCE		176	
CHEQUES DEJEUNER		180	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 261

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2008
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			42 879
FONDS DEDIES		42 620	
LOCATIONS		259	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			42 879

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CONTINUITE D'EXPLOITATION

La continuité d'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2008.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (D.I.F)

Volume d'heures de formation cumulé acquis au titre du D.I.F 510 Heures

Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à une demande 510 Heures

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES

Les contributions volontaires comptabilisés sur l'exercice correspondent à la valorisation du temps passé dans les réunions de travail, conseils d'administration et les assemblées générales par les différents partenaires, le coût horaire est fixé forfaitairement à 100 Euros.

FONDS DEDIES

Un montant de 7 245 euros provenant des fonds dédiés de l'exercice 2007 prévu initialement pour l'axe "Accès et retour à l'emploi" à été utilisé pour compenser une partie de la subvention du Fonds Social Européen non versée de l'exercice 2007.

Conformément aux fiches techniques publiées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ainsi que de la fiche de procédure en date du 2 mars 2009 de la Délégation Générale à l'emploi et à la Formation Professionnelle, l'association n'ayant pas consommé la totalité de la subvention accordées par l'Etat utilise, sous réserve de l'accord du financeurs la possibilité de la reporter sur l'exercice 2009 en fonds dédiés dans la limite du plafonnement de 30% du budget total de fonctionnement, au titres des actions engagées avant la clôture de l'exercice pour un montant total de 42 620 Euros.

SUBVENTION A RECEVOIR ET A REVERSER

L'association considère remplir toutes les conditions d'attribution et a ainsi comptabilisé la totalité des subventions budgétées. Toutefois l'état ne donnera son accord qu'ultérieurement au vu du bilan financier.

Guy BOULET
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
10, Parc Club du Millénaire
1025, Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER
Téi. 04 67 83 84 85

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
ETAT Mise en place d'un Observatoire	5 985	5 985	12 000	12 000
ETAT Accès et retour à l'emploi	31 500	31 500		
ETAT Développement de l'activité et de l'emploi	21 481	18 236	27 375	30 620
Communauté de Communes du Pays de Lunel Développement de l'activité et de l'emploi	2 794	2 794		
TOTAL	61 760	58 515	39 375	42 620

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				



12 OCT. 2009

MAISON DE L'EMPLOI de la Petite Camargue Héraultaise

=====

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux membres

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons établi, le 5 septembre 2008, notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison de l'Emploi de la Petite Camargue Héraultaise tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

I. Opinion sur les comptes annuels

Ce rapport concluait, dans sa partie relative à l'opinion sur les comptes, à une réserve ainsi libellée :

Postérieurement au conseil d'administration du 7 Juillet 2009 qui a arrêté les comptes, nous avons eu connaissance d'une correspondance en date du 25 Août 2009 de Monsieur le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle continue ne permettant pas la réaffectation de la somme de 39 375,71 € de subvention non utilisée et comptabilisée en fonds dédiés. Ainsi, cette créance pourrait s'avérer irrécouvrable.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants figurant à la page 17 de l'annexe comptable :

- § « continuité de l'exploitation » mentionnant que celle-ci est conditionnée au renouvellement des subventions précédemment obtenues ;*
- § « Subventions à recevoir et à reverser » précisant les conditions de comptabilisation de certaines subventions.*

Votre assemblée générale en date du 29 septembre 2009 a décidé de modifier l'affectation des fonds dédiés en les imputant non plus sur des fonds d'Etat mais sur des financements provenant de la Communauté de Commune du Pays de Lunel pour un montant de 26 376 € et de la Communauté de Commune du Pays de l'Or pour un montant de 13 000 €. Vous trouverez en annexe les deux pages modifiées de l'annexe comptable suite à cette décision.

Cette décision ne modifie par notre opinion rappelée ci-dessus concernant la recouvrabilité de la somme de 39 375,31 €.

Fait à Montpellier, le 11 octobre 2009



SARL AUDIT ET STRATEGIE
Commissaire aux comptes
Guy BOULET

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CONTINUITE D'EXPLOITATION

La continuité d'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2008.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (D.I.F)

Volume d'heures de formation cumulé acquis au titre du D.I.F 510 Heures

Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à une demande 510 Heures

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES

Les contributions volontaires comptabilisés sur l'exercice correspondent à la valorisation du temps passé dans les réunions de travail, conseils d'administration et les assemblées générales par les différents partenaires, le coût horaire est fixé forfaitairement à 100 Euros.

FONDS DEDIES

Un montant de 7 245 euros provenant des fonds dédiés de l'exercice 2007 prévu initialement pour l'axe "Accès et retour à l'emploi" à été utilisé pour compenser une partie de la subvention du Fonds Social Européen non versée de l'exercice 2007.

SUBVENTION A RECEVOIR ET A REVERSER

L'association considère remplir toutes les conditions d'attribution et a ainsi comptabilisé la totalité des subventions budgétées. Toutefois l'état ne donnera son accord qu'ultérieurement au vu du bilan financier.

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
ETAT Mise en place d'un Observatoire	5 985	5 985		
ETAT Accès et retour à l'emploi	31 500	31 500		
ETAT Développement de l'activité et de l'emploi	21 481	18 236		3 245
Communauté de Communes du Pays de Lunel	2 794	2 794	26 376	26 376
Communauté de Communes du Pays de l'Or			13 000	13 000
TOTAL	61 760	58 515	39 376	42 621

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				